

Une	Page 2 et 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
Édito	Réalisations et travaux	Actualité	Economie	Tourisme	C'est du passé	Agenda



NOYANT

D'ALLIER

GAZETTE

Bulletin trimestriel de la mairie de Noyant

EDITO

Chères Noyantaises,
Chers Noyantais

Depuis trois mois l'équipe municipale est au travail. Vous pourrez constater au cours de votre lecture que les dossiers avancent.

Malgré un budget voté tardivement à cause des mesures COVID 19, vous pouvez constater que les travaux ont démarré rapidement. Je tiens particulièrement à remercier les entreprises pour leur investissement en dépit des difficultés rencontrées (approvisionnement pour les marchandises difficile et long suite au confinement).

En août nous avons reçu un médecin qui pourrait s'installer sur Noyant avant la fin d'année. Il commence les démarches administratives notamment auprès de l'ordre des médecins. Il a porté de l'intérêt à notre village. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites de ce dossier.

Concernant l'avenir de notre épicerie, nous rencontrons quelques difficultés avec Casino qui ne répond pas à nos questions notamment sur l'avenir du magasin après le départ en



retraite de Martine DAGOSTINO prévu au 1er octobre 2020. J'ai envoyé une lettre au Président du groupe Casino afin d'obtenir des réponses précises très rapidement. Par ailleurs nous travaillons à un nouveau projet d'épicerie afin d'être prêts en cas d'arrêt de Casino.

Je veux remercier Martine pour le travail effectué tout au long des années passées à Noyant et pour avoir repoussé son départ en retraite de quelques mois afin de ne pas arrêter pendant les vacances d'été.

La rentrée des classes s'est passée dans de bonnes conditions. Les effectifs du RPI augmentent un peu grâce à l'arrivée de nouveaux enfants pendant l'été. Par contre nous pouvons déplorer la fermeture d'une classe de sixième au collège de Tronget.

Je voulais terminer cet édito en félicitant les jeunes qui ont travaillé en juillet et août (Blanche, Hugo, Martin et Manu). Tous Noyantais, ils ont su par leur travail et leur courage donner une belle image de notre commune.

Votre Maire
Yves PETIOT

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h, ainsi que le mardi et le vendredi de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14 mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook!



Travaux

Salle des fêtes

Très attendus, les travaux de rénovation de la salle des fêtes ont finalement débuté le 10 septembre. Ils se dérouleront sur deux années pour une réception prévue fin 2021.



NOYANT
D'ALLIER

Insolite village de France

Mairie de Noyant d'allier - 4, route de Châtillon - 03210 Noyant d'Allier

RENOVATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL

6 ROUTE DE CHATILLON
NOYANT D'ALLIER - 03210

LIVRAISON PREVUE 4^{EME} TRIMESTRE 2021

Maîtres d'œuvre	Contrôle Technique	Coordination Sécurité
Maître d'œuvre : LMN ARCHITECTES 2, rue de la Monnaie 03 160 BOURBON L'ARCHAMBAULT	apave 6, rue Marcel Buisson 03100 MONTLUÇON	SOCOTEC 25, rue de la Baigneuse 03 400 YZEURE
BET Structure : ITC 9, rue Louis ROSIER 63 000 CLERMONT FERRAND	APAVE	SOCOTEC
BET Fluides et Electricité : SET LACLAUTRE 01, quai Rouget de Lisle 03 100 MONTLUÇON	Financiers	
BET Cuisine : GRANDES CUISINES INGENIERIE 140, rue Clément Ader 63 110 BEAUMONT	Allier le Département	La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Permis de construire N°03 202 19 M0006 - En date du 09/03/2020



TOUTES LES INFOS SUR www.noyantdallier.fr

MAÇONNERIE SABOT 03 340 GOURSE	MENUISERIES PVC CHAPELET 03 160 BOURBON L'ARCHAMBAULT	FALX PLAFONDS LAMOTTE 03 000 AVERMES	PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VMC RDB ENERGIES 03 290 MONTMARSAULT
CHARPENTE METALLIQUE BARDAGE	MENUISERIES ALU MMM MENUISERIES 03 160 YGRANDE	ISOLATION EXTERIEURE SMT 03 630 DISSERTINES	ELECTRICITE KOLASHNIK 03 270 ST YORRE
ATELIER FL 03 500 St POUSSIN/SICULE	MENUISERIES BOIS MMM MENUISERIES 03 160 YGRANDE	CARRELAGE FAÏENCE CARRELAUX 3000 03 400 YZEURE	EQUIPEMENTS DE CUISINE OCIM 03 410 St VICTOR
ETANCHEITE ETANCHEA 63210 MORS	PLATRIERE PEINTURE XAVIER 03100 YARDNES/ALLIER	SOLS SOUPLES DUCILLER 03 000 MOULINS	
COUVERTURE ZINGUERIE BIERE COUVERTURE 03410 St VICTOR			

Mise en service d'une borne touristique à la Pagode :

Une borne touristique installée et financée par la ComCom a été mise en service fin juillet à l'entrée de la Pagode. Notre commune avait à sa charge la réalisation de la dalle et l'alimentation électrique. Ces travaux ont été réalisés par des artisans locaux : Serge Frédéric pour l'électricité et Christophe Gandy pour la dalle. À cette occasion l'ouverture et la fermeture du portail piéton de la Pagode ont été automatisées et un compteur de visiteurs a été installé.

Arrêts minute :

Afin de soutenir nos commerçants municipaux en facilitant l'accès de leur clientèle, nous avons mis en place des arrêts minute devant tous les commerces de détail (boulangerie, petit-casino, PMU, tabac-presse et pharmacie).



Sécurisation école :

Le carrefour de la rue des rues et de la route de Châtillon a été sécurisé par l'interdiction du stationnement le long du muret du parvis de l'école. En effet, aux heures d'entrée et sortie de l'école, ce stationnement obligeait les automobilistes venant de la rue des rues à circuler à gauche de la chaussée ce qui rendait dangereuse leur sortie sur la route de Châtillon. Merci par avance aux parents d'élèves de respecter ce nouvel aménagement.



Renforcement Zone 30 :

Suite à une demande de plusieurs habitants de la rue de la Mine lors de la campagne des élections municipales, nous avons procédé au renforcement des entrées de la zone 30 du bourg par la mise en place de marquages au sol. À cette occasion, le début de la zone sur la route de Châtillon a été avancé au niveau du panneau d'entrée de la commune afin de sécuriser l'entrée du Château ainsi que le carrefour du Courtioux.

Sécurisation Route de Faussera :

L'intersection entre le chemin de Faussera et le chemin du Briera a été sécurisée par la mise en place d'un stop. Les usagers empruntant le chemin de Faussera depuis la station d'épuration en direction du bourg doivent désormais marquer l'arrêt et laisser passer les usagers en provenance du Briera.

Travaux d'entretien des chemins communaux :

Les travaux de réfection des chemins communaux programmés en 2019, avaient finalement été suspendus suite à un programme de renforcement de lignes électriques enterrées par ENEDIS. Ces travaux seront donc réalisés cette année durant la première quinzaine d'octobre par l'entreprise Colas.

Sont concernés les chemins suivants :

- Chemin de Fontbertaud
- Chemin du Christ au nouveau cimetière
- Chemin de Frenière d'en Haut
- Chemin de Chaumont aux Chéreux
- Chemin de la Pierre (à 50% avec Meillers)

Remplacement panneaux de signalisation :

Tordus, disparus, ou tout simplement rendus illisibles par des années d'exposition aux intempéries, un certain nombre de panneaux de signalisation routière nécessitent d'être remplacés. Une commande est en cours et le remplacement interviendra dans le courant de l'automne.



Frédéric Fusil

Adjoint au Maire en charge des travaux

Médecin

Un cabinet spécialisé a été mandaté depuis près de deux ans pour trouver un médecin.

Depuis plusieurs mois, l'ancienne municipalité était en contact avec le Docteur Covaciu (roumain).

Le Docteur Covaciu et son épouse devaient venir en fin d'hiver, mais la Covid a changé la donne et c'est seulement mi-août qu'il a pu se déplacer en France pour découvrir Noyant.

La municipalité a organisé de nombreuses rencontres :

- avec le Département, représenté par Marie-Beatrice Lenoir.
- avec le Pôle santé Souvigny-Noyant-Besson, représenté par le Docteur Leymarie.
- avec le personnel médical local.

Des démarches sont entamées auprès des autorités médicales et nous saurons dans quelques semaines si cette installation peut se concrétiser.



**Le docteur Covaciu
et son épouse**

Infos diverses

Incivilités :

Des gravats de faïence déposés sur la voie ferrée du vélo-rail, 25 sacs de vêtements déposés sur l'accotement devant l'ancienne décharge, dix autres sacs identiques retrouvés près des colonnes de tri,... Tous ces déchets ne sont pas transportés par des touristes avant d'être déposés sur notre commune comme certaines personnes se plaisent à l'écrire sur les réseaux sociaux, mais bien dispersés par des Noyantais résidents à l'année ou propriétaires de résidences secondaires.

Devant ces actes d'incivilités à répétition, une plainte sera maintenant déposée à chaque dépôt sauvage d'ordures constaté sur le territoire communal.

INFO COVID 19

Actuellement, nous devons mettre un masque dès que vous entrez dans un local fermé (mairie, salle des fêtes, magasins, commerces, église). Dans les restaurants et les bars vous devez mettre le masque jusqu'à votre place assise. Une fois assis vous pouvez poser le masque. A chacun de vos déplacements dans l'établissement vous devez remettre le masque.

Respectez ces règles car vous risquez une amende de 135 € et le commerçant peut subir une fermeture administrative.

Sur le domaine public y compris sur le marché de Noyant, le masque n'est pas obligatoire, il est cependant recommandé.

Se protéger c'est aussi protéger les siens, ses voisins, ses amis. Cela peut nous éviter un nouveau confinement.

Bibliothèque :

La bibliothèque municipale sera ouverte de 15h30 à 17h.

- Les 2 et 16 octobre
- Les 6 et 20 novembre.
- Les 4 et 18 décembre

COMMUNIQUÉ

La paroisse informe que les enfants nés en 2012 peuvent commencer le catéchisme.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez effectuer l'inscription en contactant Josette GERBAUD au 04 70 20 25 38

Acteurs Économiques

Nos acteurs économiques ont démontré un grand courage et beaucoup d'esprit d'initiative pour faire face aux impératifs sanitaires liés à la COVID, aussi nous voudrions leur rendre hommage aujourd'hui en les nommant et en mettant en avant l'une d'entre elles ou l'un d'entre eux chaque trimestre.

Mais avant de commencer cet hommage individuel nous voulons les citer même si pour la plupart vous les connaissez déjà (voir colonne de droite).

La Tabatière



Aujourd'hui nous allons vous parler de Valérie et Laurent Serruys que nous connaissons toutes et tous car depuis avril 2016 ils tiennent le tabac, presse et point Française Des Jeux, La tabatière.

Depuis la prise de possession des lieux ils ont étoffé leur offre de produits en proposant des articles de cadeaux et souvenirs.

Récemment ils ont complété leurs offres en

proposant de la petite restauration, des boissons fraîches et chaudes, des glaces ainsi que la location de vélos électriques.

Il est à noter que l'établissement est ouvert 7 jours sur 7.



La municipalité rappelle aux Noyantaises pouvant avoir des problèmes de déplacements, qu'un minibus est mis gracieusement à leur disposition, chaque mercredi matin, afin de venir les chercher à leur domicile pour leur permettre de faire leurs achats au bourg.

Ils sont ensuite redéposés devant chez eux avec leurs achats.

N'hésitez pas à vous inscrire au plus tard la veille auprès de la mairie pour que nous puissions planifier votre demande.

Nécrologie

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès, à quelques jours d'intervalle, de trois figures emblématiques de nos corons, celui de tata Strobbe, de tata Ricard et de tata Heraclide.

Ces trois vénérables et appréciées « tatas » ont été parmi les premières rapatriées d'Indochine et sont restées fidèles à notre village.

Nous assurons leurs familles de toute notre sympathie.

Bernard Delille
Adjoint au Maire en charge
du commerce et de l'artisanat

Commerçants

Artisans - entrepreneurs
Professionnels de la santé

SANTÉ

Béatrice Le Bray, pharmacienne.
Cécile Bertin, Infirmière.
Delphine Guyot, Infirmière.
Nicolas Giuliani, kinésithérapeute.

RESTAURATION - ALIMENTATION

Caroline et Thao Guyenne,
restaurant Le petit d'Asie.
Didier Petit,
restaurant Le sourire de Noyant.
Oanh et Norbert Lalanne,
Snack et traiteurs asiatiques.
Michel et Anne Dal Molin,
boulangerie La Noyantise.
Valérie et Laurent Serruys,
La Tabatière.
Martine Dagostino,
Le petit Casino.

SERVICES

Maud Devaux,
salon de coiffure Fun Coif'.
Sylvie Guillaumin,
Soins de beauté

PRODUCTEURS

Guillaume Potier,
fromagerie La ferme de Villars.
Guillaume Witrant,
Masalshi, mélange d'épices biologiques.

HEBERGEMENTS

Sylvie et Jacky Chevenon,
Au gîte des corons.
Florence Proud'hon,
chambre d'hôte, La chambre de Jade.
Chantal Willem
Gîte jardin d'Eden

ENTREPRISES

Christophe Faivre,
Vélorail du Bourbonnais
Manuel Blasco,
Entreprise de maçonnerie.
Maxime Rihouey
Espaces verts - bois du Bourbonnais
Jean-Philippe Chalmin,
Entreprise de travaux publics et agricole
Jean-Luc Komraus.
Bûcheron, bois de chauffage,

AGRICULTURE

La liste des exploitants agricoles sera établie dans une prochaine Gazette.

L'afflux important de touristes, au cœur de l'été, a permis de compenser une partie des pertes du printemps causées par la situation sanitaire.



Les records de fréquentation touristique ont été largement dépassés pour juillet et août sur Noyant au bénéfice de l'économie locale.

L'activité bar-restauration a très bien fonctionné.

Cinq points de restauration étaient proposés cet été. Outre le « Petit d'Asie » (qui a dû refuser quotidiennement des clients) et le « Sourire de Noyant », « Chez Oanh » a ouvert cette année midi et soir, la « Noyantise », en plus du salon de thé, a proposé des sandwiches pour les pique-niques et la « Tabatière » a ouvert une activité snacking (petite restauration et glaces - voir page 5).

La fréquentation a également profité au Petit Casino et dans une moindre mesure à la pharmacie.

Nos gîtes et chambres d'hôtes ont bénéficié d'un taux de remplissage important.

Cet afflux touristique est dû à la montée en puissance des actions de la commune en ce domaine, épaulée par la Comcom, ainsi qu'à la situation sanitaire qui a incité nos concitoyens à privilégier des vacances en France.



La Pagode et son jardin restent l'attrait principal de Noyant.

15185 personnes sont entrées dans le jardin de la Pagode pour le seul mois d'août (chiffres fournis par le compteur électronique installé fin juillet au portail du jardin).



Le vélo rail a atteint les 10 000 clients fin août (contre 8000 pour toute l'année 2019).

Le musée de la mine et le **palais de la miniature** ont également battu leurs records pour l'été, mais sans que cela ne compense totalement leurs pertes du printemps.

Le parc du Dragon a accueilli de nombreuses familles à la recherche d'un lieu de pique-nique tandis que notre **nouvelle salle d'exposition** municipale « Le Puits des Arts », a cumulé près de 3000 visiteurs répartis sur deux expositions (voir page 7).

Enfin, **nos chemins de randonnée** connaissent une fréquentation toujours plus importante.

Signe de cet engouement pour Noyant, **le point d'information touristique intercommunal** a renseigné 40% de visiteurs en plus qu'en 2019.

Outre les employés du vélo rail, 5 saisonniers ont été embauchés sur le village (Mine et Point d'information touristique de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais).

Guy Dauchat
Adjoint au Maire en charge du tourisme



Les expositions estivales de Villages Vivants, dans la nouvelle salle d'exposition municipale « Le Puits des Arts », ont touché un large public : 1398 entrées pour l'expo sur les maquettes et 1568 pour « Arts Mêlés ».



En clôture de l'exposition Arts Mêlés 2020, le prix du public a été attribué à Marie Pierre Delmas pour « La femme au turban », le prix Villages Vivants à Martine Roussat pour le « musicien » et le prix de la municipalité à Béatrice Demeulles pour son tableau «les toits de Bourbon».



Les chineurs étaient au rendez-vous de la brocante annuelle du Comité des Fêtes.



Malgré l'annulation du bal populaire pour raison sanitaire, la municipalité a tenu à offrir aux Noyantais le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet.

Sous l'égide de Villages Vivants, Michel et Hélène Cantin ont mobilisé leur carnet d'adresses pour offrir aux Noyantais un concert de très haute tenue avec le Trio Sonans.



La Région a financé des activités culturelles cet été. Noyant a bénéficié d'un atelier théâtre animé par Mario Batista. Les participants ont présenté leur travail devant un public ravi.



Balade curieuse

organisation Villages Vivants



Ciné Dimanche

organisation Villages Vivants



Marché de Noël

organisation Villages Vivants

En raison de la situation sanitaire, le dîner dansant et la soirée « soupe » du Comité des Fêtes ont dû être annulés.

Les tickets de manège pour la fête foraine seront distribués normalement.

Marché de Noël au « Puits des Arts » 5 et 6 Décembre



Le premier marché de Noël se déroulera dans la salle d'exposition municipale « Le Puits des Arts » le week-end des 5 et 6 décembre.

Pour tout renseignement ou pour inscrire un stand, contactez le : 06 24 42 11 92 ou 06 72 80 06 47



NOYANT D'ALLIER 

DIMANCHE 4 OCT.

Balade curieuse

À la découverte de la forêt de Messarges

Sortie commentée par un animateur de l'ADATER
parcours de 6 km

Rendez-vous 8h45 parking de la Mine - Retour 12h15

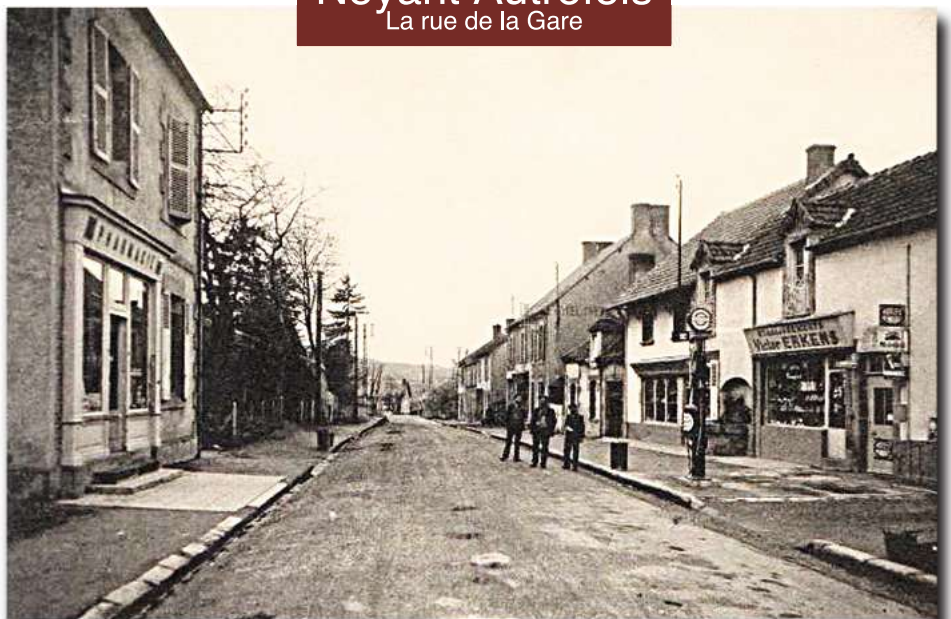
Café à l'accueil - Pot de l'amitié au retour

reenseignements
villages.vivants@gmail.com

La sortie se déroulera suivant les consignes sanitaires en vigueur le 4 octobre



Noyant Autrefois
La rue de la Gare



Envoyez en mairie vos vieilles photos ou cartes postales de Noyant. Nous en publierons une par numéro en faisant deviner le lieu représenté.